

Intitulé de la formation **Formation Travaux en Hauteur : Maintien et Actualisation des Compétences** (des opérateurs exposés à un risque de chute de hauteur)

Domaine Qualité, santé et sécurité au travail – Les risques liés au travail en hauteur Version 06/2022

Éligible CPF Non Oui

Objectifs

Objectif de la formation

Le harnais de sécurité est un E.P.I (Equipement de Protection Individuelle) de classe III contre le risque grave ou mortel. Son utilisation est soumise notamment à l'article R4323-104 du code du travail ainsi qu'au décret du 1er septembre 2004 qui stipule que « les travailleurs doivent recevoir une formation adéquate au port du harnais et qui doit être renouvelée aussi souvent qu'il est nécessaire... ».

Tous les travailleurs exposés aux risques de chute doivent donc avoir été formés aux techniques d'assujettissement antichute (accès et positionnement au poste de travail), spécifiques à leur domaine d'intervention.

L'employeur doit ensuite formaliser leur habilitation à effectuer des travaux en hauteur et veiller à ce qu'ils soient recyclés « aussi souvent que nécessaire ».

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

Les stagiaires devront acquérir les connaissances de base et une pratique suffisante pour évoluer en toute sécurité en hauteur, et ce conformément à la législation en vigueur. Ainsi, en fin de formation, les stagiaires :

- Connaîtront le cadre légal de l'exercice des métiers de la hauteur.
- Sauront différencier un Équipement de Protection Collective d'un Équipement de Protection Individuelle,
- Connaîtront les normes applicables, les règles et les limites d'utilisation de ce matériel,
- Seront capables d'évoluer en toute sécurité en fonction antichute sur des ancrages repérés.
- Seront sensibilisés au secours à un équipier suspendu, en détresse vitale.

Durée : 1 j de formation soit **7h par stagiaire** **Modalité :** Présentiel **Effectif :** De 6 à 8 personnes

Accessibilité Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.

Public concerné

Tout opérateur exposé aux risques de chute en hauteur nécessitant le port d'un harnais.

Prérequis et niveau d'entrée

- Être majeur.
- Ne pas présenter de contre-indications à la pratique du travail en hauteur et au port du harnais ;
- Etre à jour de ses visites médicales du travail ou le cas échéant fournir un certificat médical récent d'aptitude aux travaux en hauteur le jour d'entrée en stage.
- Savoir lire et écrire.
- Avoir suivi une formation initiale au travail en hauteur.

Moyens et méthodes pédagogiques

Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire



 Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr

Programme de formation

- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle

Moyens pédagogiques :

Chaque stagiaire recevra pour la durée de la formation, le lot de matériel suivant :

- 1 Harnais EN 361 et EN 358
- 1 Casque EN 397
- 2 Coulisseaux antichute EN 353.2 pour câble et corde.
- 1 Double longe avec absorbeur EN 355 munis de MGO (manucroches)
- 1 Longe de maintien au travail réglable EN 354
- 8 connecteurs autolock EN 362

Le formateur fournira également l'ensemble du matériel collectif nécessaire en fonction des problématiques spécifiques qui seront abordées.

Méthodes pédagogiques :

- Exposé didactique à l'aide de supports audio-visuels
- ` Travaux pratiques et démonstrations
- ` Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- ` Un fascicule de cours spécifique est remis en début de formation

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

Les compétences du stagiaire sont évaluées de façon continue durant toute la durée de la formation
 En fin de formation, un examen sur table, sur la base d'un QCM de 20 questions, permet d'évaluer les connaissances théoriques du stagiaire ; note minimale requise : 10/20.

Une note de contrôle continu, basée sur l'ensemble des démonstrations techniques du stagiaire attestera globalement le niveau d'aisance, d'autonomie et d'acquisition atteints par le stagiaire.

Note minimale requise : 10/20

En fin de formation, attestation de formation récapitulant point par point les acquis de chaque stagiaire avec une appréciation du formateur sera émise.

L'avis émis aura pour objet d'apporter un élément de choix pour la délivrance de l'autorisation pour les travaux en hauteur mais que seul le chef d'établissement ou son représentant reste juge quant à la détermination de son attribution.

Néanmoins, seuls la formation et l'avis médical de « non contre-indication au travail en Hauteur » ont un caractère obligatoire.



Qualité et profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE



Sanction de la formation

- Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation
- Attestation spécifique de compétences



Contenu de formation

MODULE THEORIQUE : DUREE : 3,5 HEURES

- Connaissance de la législation en vigueur
- Connaissances des EPI contre les chutes, des différents systèmes antichute.
- Les notions de facteur de chute, force choc et tirant d'air.



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
 N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - SIRET : 900 038 167 00012
 Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
 Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - Site de Millau : 38 boulevard de l'Ayrolle
 Tél : 05 65 77 77 00 Mail : fpc@campus12avenue.fr Web : www.campus12avenue.fr

Programme de formation

- Théorie des ancrages temporaires (sangles EN 795B) et des lignes de vie (EN 795C). Notion d'irréprochabilité.
- Les conséquences physiologiques d'une chute.

MODULE PRATIQUE : DUREE : 3,5 HEURES.

- Mise en place et ajustement d'un harnais antichute EN 361
- Progression à l'aide de systèmes antichute sur supports variés : lignes de vie, enrouleurs, pylône, toiture...
- Mise en place d'un poste de travail irréprochable (suivant les besoins)
- Appréhender le secours à un équipier en difficulté

EXAMEN THEORIQUE : QCM de 20 questions autour des notions théoriques indispensables au travail en hauteur.
 Note minimum pour valider la partie théorique : 10/20

Debriefing de la journée - Bilan de la formation et questionnaire de satisfaction

Contact formation

<input type="checkbox"/> Lionel DÉLÉRIS – 05 65 75 56 99 – l.deleris@campus12avenue.fr	Site de Rodez – intra et sur-mesure
<input type="checkbox"/> Anne JEANJEAN – 05 65 59 59 03 – a.jeanjean@campus12avenue.fr	Site de Millau – inter, intra et sur-mesure
<input type="checkbox"/> Céline LONGUET – 05 65 75 56 77 – c.longuet@campus12avenue.fr	Site de Rodez – inter
<input type="checkbox"/> Amélie MOULY – 05 65 75 56 84 – a.mouly@campus12avenue.fr	Site de Rodez – intra et sur-mesure



 Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
 N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - SIRET : 900 038 167 00012
 Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
 Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - Site de Millau : 38 boulevard de l'Ayrolle
 Tél : 05 65 77 77 00 Mail : fpc@campus12avenue.fr Web : www.campus12avenue.fr